
Mise en place du compostage collectif en pied d'immeuble

Synd Mixte Trait Ordures Menag Santerre

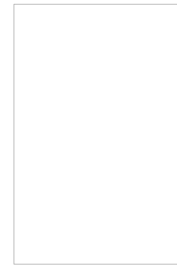
Av du Fosset Pierret
Zi Nord
80170 Rosières-en-Santerre

[Voir le site internet](#)

Philippe Varlet
philippe.varlet@smitomdusanterre.com

Auteur :

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Dans un bourg de 8000 habitants de notre territoire, nous avons contacté un bailleur social local pour lui proposer de lancer une opération de compostage en pied d'immeuble.

Nous souhaitons lancer notre première action de compostage collectif avec un nombre raisonnable de foyers (entre 10 et 20).

Le bailleur social nous a proposé un ensemble de 3 bâtiments pour un total de 125 logements.

La configuration du site nous a amenés à créer 3 points de dépôt des déchets fermentescibles.

Nous avons dans cette commune 5 guides composteurs mobilisables pour nous aider dans le suivi du site.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Notre premier objectif était de mener une première action dans le domaine du compostage collectif

Nous nous étions fixé un objectif chiffré de 30% des foyers participants à l'action soit environ 40.

Résultats quantitatifs

Après six mois

Plus de 50 foyers actifs pour le compostage

près de 2 tonnes de fermentescibles évités

Après 1 an

Près de 70 foyers actifs sur les 125

changement des composteurs de 600l en 1000 l

mise à disposition de compost pour les locataires

plus de 4 tonnes de fermentescibles évités

relance de communication sur l'opération pour mobiliser de nouveaux foyers.

Résultats qualitatifs

Prise de conscience des locataires de l'importance de la réduction des déchets.

Respect des sites par les jeunes du quartier.

Mise à disposition par le bailleur de bacs avec des plantes aromatiques.

Amélioration sensible du tri des recyclables.

MISE EN OEUVRE

Planning

Invitation des locataires à une réunion d'information

réunion d'information

Information dans les boîtes aux lettres sur l'opération

Installation des composteurs

Initiation sur le fonctionnement (deux jours de suite) et distribution des bio-seaux

Suivi du compostage

les nouveaux foyers actifs vont retirer un bio-seau et une notice au bureau du bailleur social

apport en broyat

changement de composteur actif

réunion de rendu sur l'opération après 1 an de compostage.

Moyens humains

1 chargé de mission SMITOM

4 guides composteurs pour le suivi

Moyens financiers

environ 1500 euros

Moyens techniques

9 composteurs (3X3)

3 bacs à compost

70 bio-seaux

Partenaires mobilisés

4 guides composteurs

la direction du bailleur social

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Recommandations éventuelles

Il faut arriver en premier lieu à mobiliser le bailleur social

Etre attentif au choix du site et à l'emplacement des composteurs : accès facile

Ne pas s'inquiéter d'une faible mobilisation des foyers lors du démarrage, les septiques se mobilisent dans un deuxième temps

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | CONTENEUR | MENAGE | BIODECHET

Dernière actualisation

Janvier 2016

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Aline BLIN

aline.blin@ademe.fr

Direction régionale Hauts-De-France